

Protocole Médecine d'Urgences Service émetteur : Service d'Accueil des Urgences Pôle : Médecine d'Urgences Version : 1 Date d'application : 10/2017

<u>I - OBJET DU DOCUMENT</u>: Prise en charge du BAV III au SAU.

A – Présentation :

1 - ECG:

Dissociation électrique atrio-ventriculaire, avec échappement ventriculaire.



2 – Etiologies:

- Bloc dégénératif (fibrose, personne âgée) (le plus fréquent)
- **Ischémie** (IDM inférieur à rechercher +++)
- Hyperkaliémie
- **Toxique** (Digitalique, B-bloquant, Amiodarone, Inhibiteur calcique...)
- Abcès septal d'une endocardite
- Maladie de Lyme...

B – Thérapeutique

- 1 Etiologique: Toujours, à discuter avec cardiologue (23232)
- 2-Symptomatique: Si patient présentant des signes d'insuffisance cardiaque, ou syncope/lipothymie <u>au repos</u> => Isuprel© au PSE pour FC >50 bpm.

Dilution : 3 ampoules d'Isuprel 0.2mg/ml ramenées à 30 cc (=20μg/mL), protéger des UV.

Rédigé par : Dr BALEN F. Vérifié par : Dr ROLLIN A.

Approuvé par : Pr CHARPENTIER S.



Protocole Médecine d'Urgences	Service émetteur : Service d'Accueil des Urgences Pôle : Médecine d'Urgences	
Cardiologie BAV III	Version : 1 Date d'application : 10/2017	

ISUPREL

Poids	40kg	50kg	60kg	70kg	80kg	90kg
0,05 μg/kg/mn	6ml/h	7,5ml/h	9ml/h	10,5ml/h	12ml/h	13,5ml/h
0,1 μg/kg/ mn	12ml/h	15ml/h	18ml/h	21ml/h	24ml/h	27ml/h
0,15 μg/kg/ mn	18ml/h	22,5ml/h	27ml/h	31,5ml/h	36ml/h	40,5ml/h
0,2 μg/kg/ mn	24ml/h	30ml/h	36ml/h	42ml/h	48ml/h	54ml/h

Note : BAV III sur IDM inférieur => transfert urgent sur table d'hémodynamique. Si patient symptomatique sur son BAV III :

- Utilisation possible d'Isuprel ou Atropine 1mg IVD, si proximité et disponibilité de la table de coro rapide.
- Electro-entrainement systolique externe + sédation vigile dans le cas contraire (transfert long)

II - DOMAINE D'APPLICATION :

Service des Urgences de Purpan et Rangueil

<u>III- PERSONNES AUTORISEES</u> (à compléter par le responsable médical signant le protocole) en fonction des références réglementaires.

A prescrire: X Médecin OU A entreprendre • IDE, • IADE, • Sage-femme, • Manipulateur en électroradiologie, • Masseurs kinésithérapeutes

A administrer : X IDE, • IADE, • Sage-femme, • Manipulateur en électroradiologie, • Masseurs kinésithérapeutes

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS				
N°version	Date	Nature des modifications		

ANNEE PREVISONNELLE DE REVISION: 2018

Rédigé par : Dr BALEN F. Vérifié par : Dr ROLLIN A.

Approuvé par : Pr CHARPENTIER S.